

P3E - SVET
Service de la vie des écoles
et des établissements

Dossier suivi par :
Isabelle RABBÉ
Chef de service
Tél : 02 43 59 92 51
Mél : ce.svet53@ac-nantes.fr

Laval, le 2 mars 2023

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'éducation nationale de la Mayenne

A

Mesdames et Messieurs les parents
d'élèves scolarisés en collège

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez solliciter, pour votre enfant, une nouvelle affectation dans un collège public à la rentrée 2023.

La commission départementale d'affectation se réunit le 19 juin 2023 pour étudier les demandes des familles.

C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir compléter et transmettre le formulaire joint accompagné des pièces justificatives à l'établissement demandé pour **le 12 mai 2023 au plus tard**.

Les résultats de la commission vous seront communiqués à partir du 21 juin 2023.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma meilleure considération.



Denis WALECKX